HOUNIE Jean-François

De: Audrey LEBARS <audrey.lebars@chemparc.com>
Envoyé: vendredi 26 septembre 2025 13:40
À: Enquete publique PLUI
Objet: IMPT_Contribution_PLU-I_CCLO
Pièces jointes: Dde_modif_PLUI_CCLO.pdf

Importance: Haute

A l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête

Monsieur,
Je me permets de vous adresser une note contributive du GIP Chemparc pour solliciter une évolution du PLU-I arrêté de la CC Lacq-Orthez.
Je demeure disponible pour toute question et éléments complémentaires.
Bien cordialement

Audrey LE-BARS
Présidente et Directrice générale - CEO
GIP CHEMPARC
Bureau : +33 (0)5.59.05.30.50
Mobile : +33 (0)6 85 79 41 35

GIP Chemparc Bâtiment CHEMSTART'UP Pôle 2 – Allée Le Corbusier 64170 LACQ

Groupement d'Intérêt Public

Lacq, le 26 septembre 2025

A l'attention des commissaires enquêteurs

NOTE CONTRIBUTIVE

PLU-I DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

1. PRESENTATION DU GIP CHEMPARC

Le GIP Chemparc est une agence d'attractivité dédié à l'implantation, à l'innovation et au développement durable dans le secteur de la chimie et des matériaux œuvrant sur le Bassin de Lacq.

Le GIP Chemparc joue un rôle essentiel dans l'attractivité et l'accompagnement des porteurs de projets industriels dans le secteur de la chimie. En offrant un cadre favorable à l'innovation, il attire des entreprises souhaitant développer des solutions durables et performantes. Le GIP propose un éventail de services aux entrepreneurs, incluant des conseils sur la faisabilité technique et économique de leurs projets. Grâce à des partenariats avec des institutions de recherche et des experts du domaine, il facilite l'accès à des ressources et à des compétences spécifiques.

De plus, le GIP Chemparc accompagne les porteurs de projet dans la recherche de financements et de foncier. Il favorise les échanges entre acteurs industriels, renforçant ainsi les synergies et les collaborations. Cette approche proactive contribue à dynamiser l'écosystème industriel local, tout en positionnant le GIP Chemparc comme un acteur clé dans le développement de projets innovants et durables.

2. CONTEXTE DE LA CONTRIBUTION AU PLU-I

La dynamique économique du bassin de Lacq est en pleine expansion, générée par la revitalisation de l'industrie chimique et la diversification des activités. Cette croissance crée **un besoin de foncier industriel pour accueillir de nouveaux porteurs de projets**, essentiels au développement économique local.

Le GIP Chemparc a récemment examiné le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I) de la Communauté de Communes Lacq-Orthez et a constaté plusieurs incohérences qui pourraient freiner cette dynamique.

GIP CHEMPARC - Bâtiment CHEMSTART'UP - Pôle 2 – Allée Le Corbusier 64170 LACQ
☎ 05.59.05.30.50 - Fax 05.59.71.53.79

Ces incohérences soulèvent des préoccupations quant à la disponibilité et à l'adéquation des zones dédiées à l'implantation d'industries innovantes et durables.

En soulignant ces enjeux, le GIP Chemparc appelle à une réévaluation de plusieurs fonciers du PLU-I (dent creuses, continuité industrielle) afin de garantir un cadre propice à l'implantation de nouveaux projets industriels, favorisant ainsi la création d'emplois et le dynamisme économique du territoire.

2.1. ZONE INDENTIFIEE : DENT CREUSE DE LACQ

A la lecture du document graphique sur le secteur de Lacq, le GIP Chemparc constate une dent creuse (zonage A) située entre la plateforme industrielle Induslacq et la plateforme de recherche et développement Chemstart'up / GRL Arkéma – Cf. rond bleu sur le plan ci-dessous :

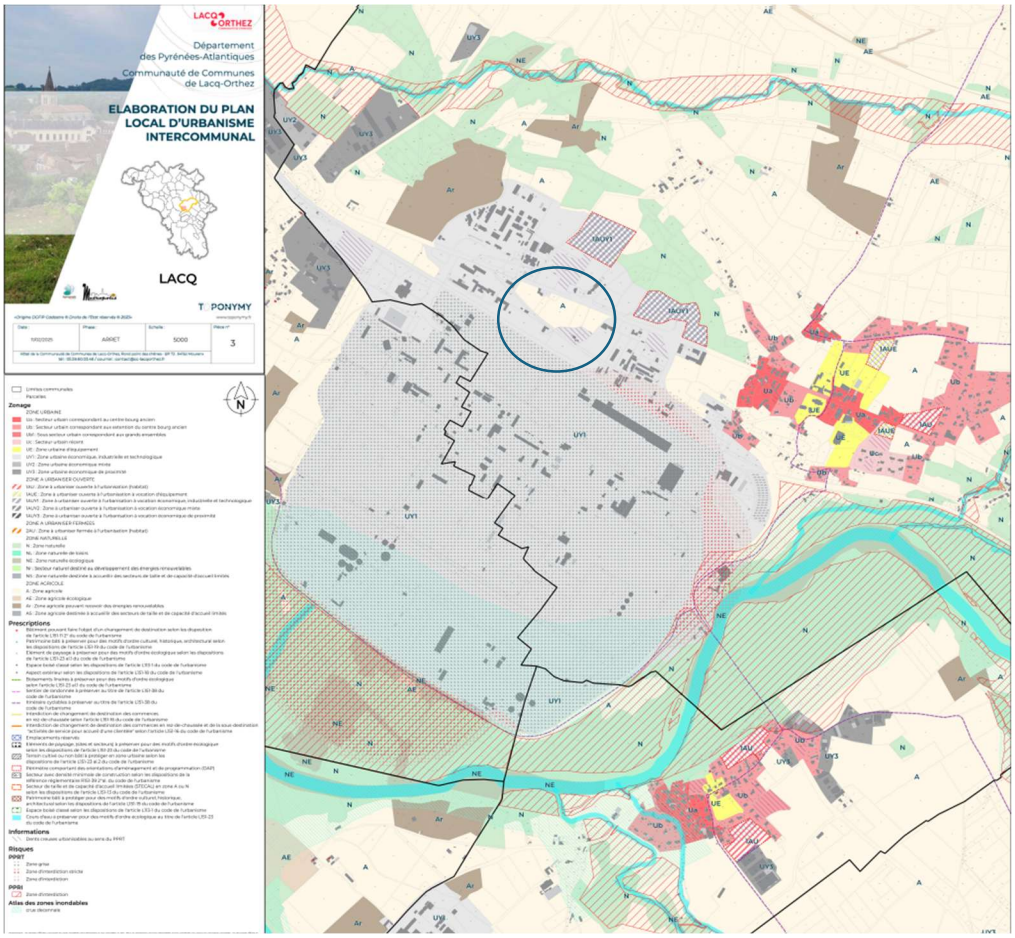

Source : Extrait du PLU-I arrêté

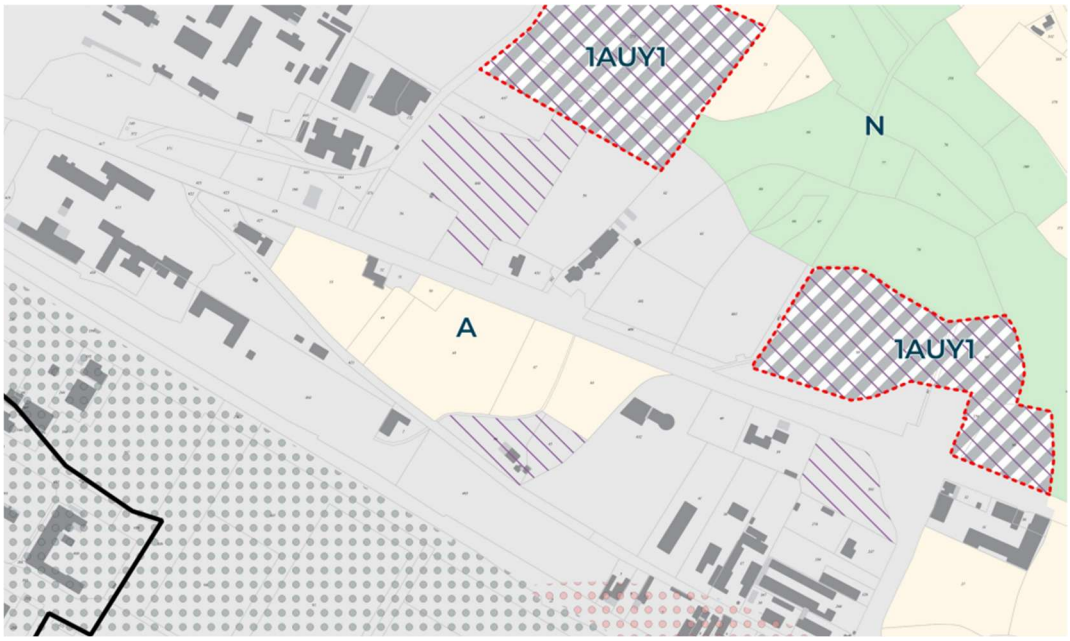

Source : Extrait du PLU-I arrêté (zoom)

Les parcelles nécessitant une modification de zonage avec un passage d'un zonage A à un zonage Uy1 sont :

Section	N °	M²
AC	44	6 070
AC	47	4 205
AC	48	13 765
AC	49	1 785
AC	50	835
AC	53	7 505

Il est interrogeant que ces parcelles ne soient pas identifiées comme « dents creuses urbanisables au sens du PPRT » au même titre que les parcelles cadastrées AC n°45 et AC n°46.

Au-delà des éléments annotés ci-dessus, il est important de préciser que le GIP Chemparc accompagne actuellement un prospect industriel souhaitant se porter acquéreur de ces parcelles pour y implanter une unité industrielle stratégique pour la souveraineté de la France.

Des premières démarches ont été entreprises par le prospect par le biais du GIP Chemparc auprès de l'indivision CILLAIRE pour se porter acquéreur du foncier.

Pour assurer une intégration paysagère et dans un souci environnemental, il pourrait être entendu un recul de la constructibilité le long de la départementale et du ruisseau de l'Aumette récemment renaturé.

Comptant sur votre compréhension.

Audrey LE-BARS

Présidente Directrice générale

Chemparc

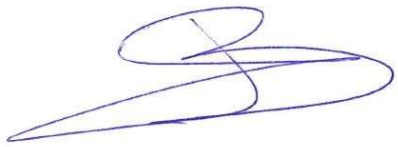

GIP CHEMPARC - Bâtiment CHEMSTART'UP - Pôle 2 – Allée Le Corbusier 64170 LACQ
☎ 05.59.05.30.50 - Fax 05.59.71.53.79